

République Française

DEPARTEMENT
Saône & Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DU-LAC**

15_09_20_004

NOMBRE DE CONSEILLERS		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de convocation : 06/09/2021

Date d'affichage : 06/09/2021

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un et le quinze septembre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PERRUCAUD Patrick, Maire.

Etaient présents : Myriam BECCAT - Namick BOURBOUNE - Pierre BRANDON - Jérôme CHARGERÉ - Dominique ODIN - Nadine PERRAT - Franck PERRAT - Patrick PERRUCAUD - Anaïs ROLLET - Julien SOTTON - Julien TACHER

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Namick BOURBOUNE

OBJET : AVIS SUR LE PPRI DE LA LOIRE - SECTEUR 2

VU l'arrêté préfectoral N°71-2019-10-11-001 portant prescription de la révision des plans de prévention des risques naturels d'inondations de la Loire - secteur 2,

VU la carte des enjeux définis pour le territoire de la commune de Saint-Martin-du-Lac,

CONSIDÉRANT que le PPRI, actuellement en cours d'élaboration, doit être soumis pour avis au conseil municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ÉMET un avis positif sans réserve au projet de PPRI présenté.

Fait et délibéré les jours mois et an susdit et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme
A Saint-Martin-du-lac, le 20/09/2021
Le Maire, Patrick PERRUCAUD



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de CHAROLLES

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2021-09-20(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Commune de Saint-Martin-du-Lac

N° de SIREN: 217104538

Numéro Acte de la collectivité locale: 15_09_21_004

Objet acte: PPRI

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.4-Amenagement du territoire

Identifiant Acte: 071-217104538-20210915-15_09_21_004-DE
